

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 16 (1936)
Heft: 10

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

Négociations commerciales entre la France et la Suisse :

Lorsque le présent numéro de notre Revue parviendra à ses lecteurs, un nouvel échange de vues — prévu pour le 16 janvier — aura eu lieu entre M. Paul Bastid, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et M. le Ministre Walter Stucki, Délégué du Conseil Fédéral pour le Commerce Extérieur, au sujet des négociations qui auront lieu vraisemblablement à Berne avant la fin de ce mois, relativement à la reconduction du régime franco-suisse des contingents.

Un avis autorisé.

Le Congrès de l'Union des Foires Internationales, réuni à Paris du 8 au 12 décembre, qui groupait les délégués de toutes les grandes Foires européennes, a examiné avec soin les questions économiques internationales et, en plein accord avec les grandes institutions internationales, a émis des vœux en faveur d'un alignement définitif des monnaies et de la révision de toutes les restrictions douanières ou financières qui entravent la circulation des marchandises entre les frontières.

A l'issue du banquet offert aux congressistes par le Comité de la Foire de Paris, M. Mulder, Directeur de la Foire Royale d'Utrecht, rendit à la Foire de Paris un hommage particulièrement précieux :

« La Foire de Paris, unique par son caractère tout spécial, a ceci de particulier qu'elle n'est pas le résultat d'un exemple qu'on a suivi, mais la conséquence naturelle des besoins du pays dont elle est l'expression heureuse pour le plus grand bien de l'industrie et du commerce qu'elle a été appelée à servir.

« De naissance modeste, puisque ses débuts correspondaient aux besoins du moment, elle s'est développée si heureusement qu'aujourd'hui elle fait l'admiration de tous, non seulement par le nombre de ses adhérents, mais surtout par la haute conception qu'elle a du rôle qu'elle est appelée à remplir dans la vie économique de la France et le développement de ses relations au delà des frontières.

« Et lorsque aujourd'hui nous saluons en amis et bons camarades la Foire de Paris et ses dirigeants, ce salut à la fois respectueux et sincère s'adresse à toute la France, cette France que nous ne pouvons nous représenter autrement que venant à nous la main ouverte, la main largement ouverte, prête à serrer la nôtre. »

Les membres du Comité de la Foire de Paris peuvent, à bon droit, être heureux et fiers de l'hommage qui leur fut ainsi publiquement rendu par le délégué de toutes les Foires Internationales.

XXI^e Foire de Bordeaux.

(Deuxième quinzaine de juin)

La Foire de Bordeaux, Coloniale, Internationale et Agricole, se tiendra pour la vingt et unième fois, en 1937, du dimanche 13 au lundi 28 juin inclus, ainsi que nous l'avons annoncé.

Sa préparation est très avancée et l'on peut affirmer qu'elle sera en tous points digne des manifestations précédentes.

Sans se laisser arrêter par les difficultés actuelles, le Comité directeur a en effet décidé de continuer courageusement son effort et de procéder à toutes les améliorations jugées nécessaires, apportant ainsi sa collaboration à l'œuvre entreprise par toutes les bonnes volontés en vue du relèvement économique.

L'une des conséquences de cette décision sera que la section de l'Ameublement, toujours si importante, disposera cette année de bâtiments entièrement neufs dont l'aspect extérieur sera particulièrement décoratif. A l'intérieur, un nouveau dispositif, très ingénieux, permettra aux firmes exposantes une présentation originale pouvant, à leur choix, être réalisée avec ou sans cloison, et cela quel que soit le nombre de stands occupés par chacune d'elles.

D'ailleurs, avant d'arrêter définitivement ses plans, le Comité directeur avait pris le soin de se mettre en rapport avec la Chambre Syndicale de l'Ameublement: on peut donc dire que le nouvel ensemble de bâtiments est le fruit d'une cordiale collaboration entre la Foire et les exposants.

A l'heure actuelle — c'est-à-dire à six mois de l'inauguration — plus de 50 % des stands sont loués; aussi conseillons-nous aux retardataires soucieux de s'assurer une place digne de l'importance de leur maison, de s'adresser d'urgence aux bureaux de la Foire, à Bordeaux, Palais de la Bourse, place Gabriel, tél. 40-56, ou à Paris, 65-67, Champs-Élysées, tél. Balzac 31-40.

Echanges franco-suisse.

Voici les chiffres de la statistique mensuelle du commerce extérieur de la Suisse concernant les échanges des marchandises entre la France et la Suisse pendant les 11 premiers mois de 1936. A titre de comparaison, nous donnons également les chiffres pour la même période de 1935.

	Importations en Suisse de produits français (en millions de fr. suisses)		Exportations en France de produits suisse (en millions de fr. suisses)	
	1935	1936	1935	1936
Janvier	16,5	13,4	8,0	8,1
Février	15,4	14,3	8,8	8,2
Mars	18,1	15,7	9,6	9,7
Avril	17,0	13,8	9,9	8,7
Mai	18,8	12,9	11,0	9,1
Juin	20,6	12,5	13,4	8,6
Juillet	16,0	13,3	8,6	10,0
Août	14,0	12,5	8,3	8,3
Septembre	15,9	13,5	9,3	11,0
Octobre	18,4	19,8	11,0	10,2
Novembre	17,4	21,4	11,6	10,2
11 mois	188,1	163,1	109,5	102,1

Bien que pour la Suisse la situation soit moins défavorable que pour la France, il n'en reste pas moins vrai que la France vend à la Suisse pour 61 millions de francs suisses de plus qu'elle ne lui achète.

COURS OFFICIELS D'ALLEMAND
organisés par le CANTON et la VILLE de St-Gall à
l'Institut pour Jeunes Gens
sur le Rosenberg, près SAINT-GALL (Suisse)
L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand.
Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les
leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité,
diplôme commercial).